

Burundi : La dégradation de l'environnement coûte au pays environ 376 M\$

Arrib News, 14/10/2016 à € Source Xinhua Le dernier rapport sur la dégradation de l'environnement au Burundi montre que le coût total annuel de cette dégradation est de 376 millions de dollars (dernière référence en 2014), comme il a été expliqué mardi au cours d'un atelier de validation de l'analyse environnementale pays. "Le Coût de la Dégradation de l'Environnement total est estimé à environ 376 millions de dollars, ou, 12,1% du produit intérieur brut du pays en 2014", indique le rapport présenté et élaboré par la Banque Mondiale en collaboration avec le gouvernement du Burundi, première étape au soutien du pays dans sa transition vers un développement inclusif et durable.

Dans ce rapport, il est indiqué qu'on observe des pertes en santé publique importantes et des pertes liées à la dégradation des ressources naturelles au Burundi. Ce rapport montre aussi que les plus grands dommages sont causés par la déforestation et la dégradation des terres (32%), la pollution de l'eau (31%) et la pollution de l'air (30%). Il dit que cela correspond respectivement à une perte économique de 4,0%, 3,8% et 3,6% du PIB en 2014. Le rapport n'a pas tenu en considération dans ses calculs la valeur des pertes en ressources forestières ligneuses et non ligneuses, des pertes des services écosystémiques dus à la dégradation des terres, des impacts de la pollution de l'eau sur les écosystèmes aquatiques, le coût des émissions de gaz à effet de serre par les ménages et le coût des glissements de terrain associés à des défaillances anthropiques. "Néanmoins, les estimations de coûts présentées dans cette analyse de l'environnement pays peuvent servir de base de discussion des politiques visant à réduire les dommages et les pressions sur les ressources naturelles du pays à terme", ajoute le rapport. Le rapport regrette que le niveau actuel des dépenses publiques environnementales est trop faible pour inverser cette dégradation de l'environnement. En effet, explique le rapport, la part du budget reste inférieure à 2%, sauf en 2013 où il a atteint 3,5%, au cours de la période de 2010-2016, la part moyenne des dépenses environnementales dans le budget du gouvernement est de 1,6%. "Ceci correspond à la part moyenne du Botswana (1,6%) au cours de 2006-2011, mais reste inférieur à certains pays comme le Rwanda (1,9%) en 2009-2013 et le Mozambique (4,3%) au cours de la période 2007-2010. Le rapport recommande entre autres d'aborder les questions fondamentales comme la croissance démographique, le conflit et la fragilité, le changement climatique, questions qui définissent le contexte et les conditions des problèmes environnementaux et l'efficacité de leurs solutions. Il recommande également d'adopter une approche holistique qui tient compte des liens complexes au niveau des paysages ruraux en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience de l'environnement et des communautés. Il recommande enfin de mettre à profit la complémentarité des initiatives menées par l'Etat et des programmes communautaires.